

Code du produit : OX TITANE
FDS N°: P045

Nb. pages : 6
Date : 11/04/2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Nom du produit : OXYDE TITANE

Code ETQ : E233

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

Utilisation de la substance/préparation

Utilisation recommande la substance/préparation comme poudre de pigment de anatase blanche opacifiante, par exemple dans le papier, le caoutchouc, les peintures, les revues encres d'impression, etc.

2. Composition / informations sur les composants**Composants dangereux**

Numéro CAS/UE	Nom chimique de la substance	Concentration Symbole de danger, phrases de risque (R) et autres informations
---------------	------------------------------	---

13463-67-7
236-675-5

Dioxyde de titane

>=98 %

Pas de composants dangereux au sens de la Directive 2001/58/CE

3. Identification des dangers

Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé ou l'environnement en concentrations telles qu'elle devrait être prises en compte selon la Directive 67/548/CEE.

4. Premiers secours

Conseils généraux

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Boire de l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si nécessaire.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Pas d'exigences spéciales.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'exigences spéciales.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Pas d'exigences spéciales.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Pas d'exigences spéciales.

Méthodes particulières d'intervention

Le produit lui-même ne brûle pas. Le produit est inerte, non inflammable et non combustible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion de la poussière dans l'environnement. La poussière peut provoquer le blanchiment des zones environnantes. Empêcher les fuites de produit de pénétrer dans les canalisations et les fosses qui se déversent dans cours d'eau naturels.

Méthodes de nettoyage

Utiliser n'importe quel moyen mécanique adapté (par ex. aspirateur, ramassage), mais éviter de produire de la poussière pendant le nettoyage.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Éviter la formation de poussières lors de la manipulation.

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Stockage

Conserver dans un endroit sec.

Matières à éviter:

aucun(e)

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Pour la définition de la taille des particules voir le standard européen EN 481.

La concentration de poussière peut être déterminée en prélevant un échantillon sur un filtre (poussière totale) ou en utilisant un cyclone et un filtre (fraction respirable).

Dioxyde de titane

VME = 10 mg/m³, Calculé en Ti, : valeurs limites admises

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Utiliser un demi-masque avec filtre (selon EN 149) équipé avec un filtre à poussière selon EN 143 (P2 ou P3).

Protection des mains

Matière des gants: Utiliser des gants de protection selon EN 374 pour protéger la peau du contact avec la poussière., Temps de pénétration: > 60 min

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité anti-poussière, (protection classe 5) selon la norme européenne EN 166.

Protection de la peau et du corps

Vêtement de protection

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Il est recommandé que l'air rejeté par le système de conditionnement d'air soit filtré dans des "filtres à sac".

9. Propriétés physiques et chimiques

Information générale (aspect, odeur)

État physique solide, poudre

Couleur blanc

Odeur aucun(e)

Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

pH neutre

Point/intervalle d'ébullition non applicable

Point d'éclair non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) non applicable

Dangers d'explosion:

Limite d'explosivité, inférieure

non applicable

Limite d'explosivité, supérieure

non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur

non applicable

Densité 3,9 gcm³

Solubilité:

Hydrosolubilité

pratiquement insoluble

Liposolubilité (solvant-huile à préciser)

insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

non applicable

Viscosité:**Viscosité, dynamique**

non applicable

Viscosité, cinématique

non applicable

Densité de vapeur relative

non applicable

Taux d'évaporation

non applicable

Autres données

Point/intervalle de fusion > 1.800 °C

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

aucun(e)

Matières à éviter

aucun(e)

Produits de décomposition dangereux

aucun(e)

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Dioxyde de titane:

DL50/Oral(e)/rat: > 10.000 mg/kg

Irritation et corrosion

Peau: Pas d'irritation de la peau

Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

Yeux: Légère irritation physique.

Système respiratoire:

Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de particules respirables peuvent inclure:

Toux

Sensibilisation

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Toxicité à long terme

Toxicité à dose répétée

La matière n'est pas génotoxique.

Expérience chez l'homme

Informations générales

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Les tumeurs produites chez des rats suite à l'inhalation de concentrations très élevées sont considérées comme étant le résultat d'une "surcharge prolongée des poumons" et elles ne sont pas considérées comme pertinentes pour l'homme.

12. Informations écologiques**Effets écotoxicologiques****Toxicité aquatique**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Dioxyde de titane:

CL0/48 h/Leuciscus idus(Ide): > 1.000 mg/l

Toxicité envers d'autres organismes

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Mobilité

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Dioxyde de titane:

Hydrosolubilité:insoluble

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les pigments ne sont pratiquement pas biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage (n-octanol/eau): non applicable

Effets nocifs divers

Information écologique supplémentaire: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

13. Informations relatives à l'élimination

Emballages contaminés Eliminer comme un déchet dangereux. N'est pas un déchet toxique au sens de 2000/532/CE.

14. Informations relatives au transport

No ONU

Groupe d'emballage

Transport par route

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires

Informations figurant sur l'étiquette de danger

Symbole(s)

aucun(e)

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Phrase(s) de risque

aucun(e)

Autres informations

Dioxyde de titanium est listé dans:

AICS

DSL

MITI

TSCA

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

16. Autres informations

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

Conseils relatifs à la formation

Lire la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit.

Restrictions d'emploi recommandées

aucun(e)

Autres informations

En février 2006, le CIRC (Center International de Recherche sur le Cancer ou IARC en anglais) a conclu que "il n'existe pas de preuve adéquate chez les humains concernant la cancérogénicité du dioxyde de titane". Sur la base d'inhalations pratiquées chez le rat, les études menées par le CIRC concluent qu'il existe des "preuves suffisantes de la cancérogénicité du dioxyde de titane chez les animaux de laboratoire". L'évaluation globale du CIRC étant que "le dioxyde de titane est peut-être cancérogène pour les humains (Groupe 2B)". Cette conclusion se fonde sur les directives du CIRC, qui requièrent une telle classification si deux ou plusieurs études indépendantes menées sur une espèce à des moments différents, dans des laboratoires différents ou dans le cadre de protocoles différents, apportent la preuve de la présence de tumeurs.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Kemira Pigments On décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces données, informations ou suggestions.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Ajouts, suppressions ou modifications

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la Directive 2001/58/CE.